

ANSE DE SAINT-LAURENT

- ▣ **Typologie :** sites naturels littoraux
- ▣ **Nom :** anse de Saint-Laurent
- ▣ **Communes concernées :**
 - Concarneau
 - La Forêt-Fouesnant
- ▣ **Acte et date de classement :** arrêté du 22 septembre 1924
- ▣ **Critère de classement :** pittoresque
- ▣ **Surface :** 28,24 ha
- ▣ **Statut de propriété :**
 - rive gauche : Conseil général
 - rive droite : privé
- ▣ **Existence d'autres mesures de protection ou de gestion sur le site :** monument historique classé : tertre tumulaire de Kerleven
- ▣ **Existence d'un site classé, inscrit ou d'une ZPPAU(P) contigu(s) :** néant

Description

Le site classé de l'anse de Saint-Laurent situé à l'est de la Forêt-Fouesnant correspond aux espaces boisés encadrant l'estuaire du ruisseau de Saint-Laurent.

Sur la rive gauche, il s'étend jusqu'à la route menant à Beg-Ménez et inclut le bois limité à l'est par l'anse Saint-Jean. Sur la rive droite de l'anse de Saint-Laurent, le site classé est aujourd'hui investi par un camping.

La partie la plus vaste du site, en rive gauche, est une zone boisée

Le versant oriental est occupé par des chênes, des châtaigniers, des houx, des charmes, des bouleaux et des résineux (épicéas, douglas). Vu de l'extérieur, le bois apparaît comme un bouquet aux formes arrondies par les feuillus et fréquemment hérissé par les résineux.

À l'intérieur du bois, l'ambiance apparaît sombre et pesante tant la densité des branches et des cépées est importante. Par beau temps, la luminosité de l'anse Saint-Jean et de la baie de la Forêt contraste fortement avec le couvert ombragé des bois. Les couleurs assez sombres de la forêt et du sol trouvent un écho avec les gammes des marrons et verts à marée basse, mais tranchent avec les tons plus clairs et lumineux des eaux à marée haute.

Le versant ouest borde une anse plus large et exposée au soleil. La végétation est dominée par les pins maritimes et les chênes. Les végétaux forment, en vue externe, une masse souple et arrondie de hauteur variable.

Le sous-bois est très aéré et la canopée forme un toit protecteur à une quinzaine de mètres de haut. La lumière traverse plus facilement la strate arborée que sur l'autre versant et crée une ambiance chaleureuse et accueillante. Les troncs élevés des pins rythment les champs visuels depuis le boisement. Dans l'intérieur de l'anse, l'ambiance est ponctuellement assombrie par quelques sapins et épicéas.

▼ *Les rives naturelles du site.*



n°18



La seconde partie du site, en rive droite, est une zone plantée d'arbres où un camping est installé

Les arbres, parmi lesquels beaucoup de chênes, sont clairsemés. Des haies ornementales ont été plantées afin de matérialiser les emplacements. Le sous-bois caractéristique de l'autre rive a laissé place à un espace jardiné, engazonné et ponctué d'hortensias. Le camping est majoritairement occupé par des mobil-homes de couleur blanche, en PVC, dont le stationnement est permanent. Quelques emplacements sont réservés aux tentes et aux caravanes. Des allées en enrobé viennent compléter le maillage initial.

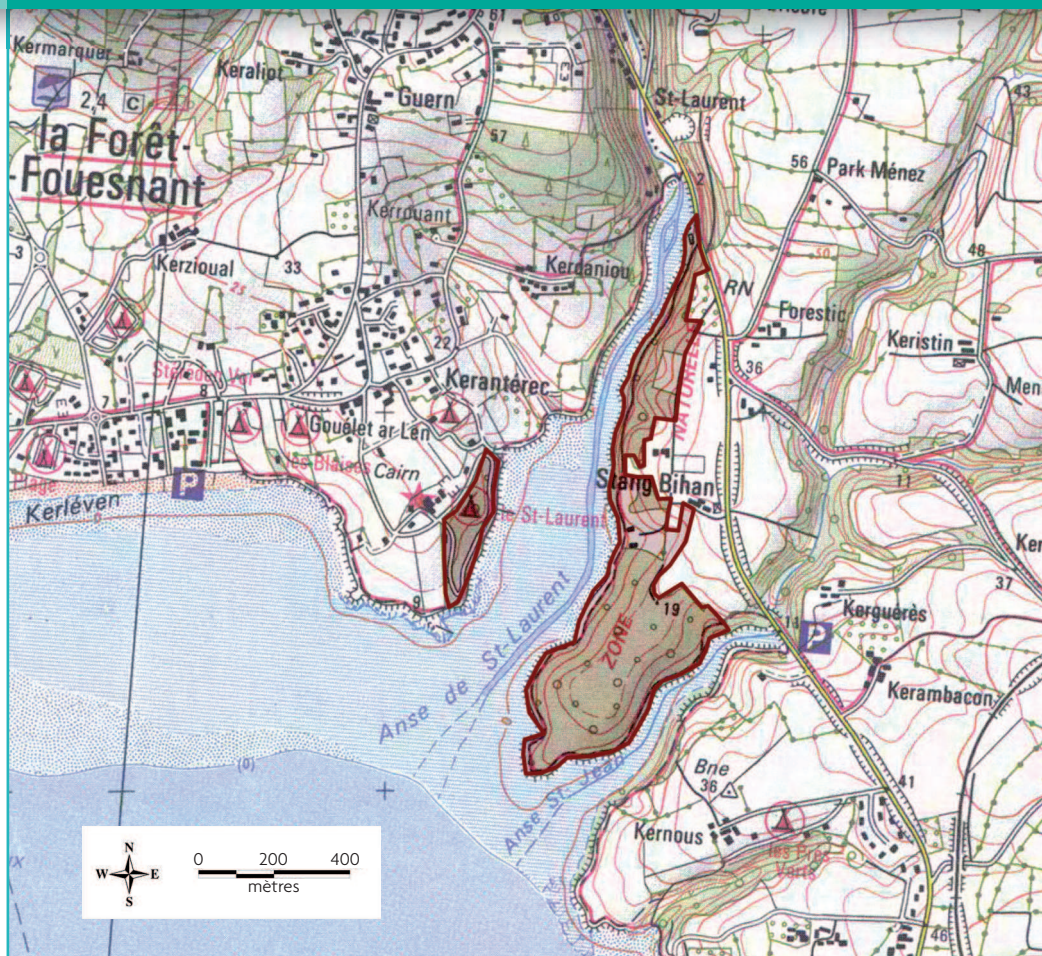
Les haies arbustives naturelles en bordure de l'anse Saint-Laurent sont de belle venue et marquent la limite entre l'espace naturel de l'anse, et l'espace fortement anthropisé du camping. Quelques chênes jalonnent cette limite, mais le camping est malgré tout très perceptible depuis l'autre rive.

Diagnostic

En rive gauche, entre l'anse Saint-Laurent et l'anse Saint-Jean, le boisement présente un attrait pour les promeneurs lié à la fois à la qualité de la végétation et à sa capacité d'accueil du public.

Le sentier côtier bordant ce boisement est un chemin en terre, globalement en bon état. Quelques sentiers de traverses se sont créés, mais ils sont peu nombreux et étroits. Le site est propre, malgré l'absence de poubelles. Des barrières en bois, de qualité variable, sont installées au droit des lieux à risque.

La présence de résineux (épicéa, sapin pectiné et douglas) est perceptible, essentiellement sur le versant est. Ces espèces, introduites dans un objectif de production



silvicole, peuvent devenir envahissantes.

La rive droite est occupée par un camping, avec un grand nombre de mobil-homes implantés sous les arbres résiduels.

Ces derniers, dégagés il y a peu, ont développé un phénomène de « descente de cimes » : leur tronc est couvert de rameaux.

Les mobil-homes en PVC blanc, denses et alignés, ont un fort impact visuel en vision interne et externe ; ils dénaturent le site. L'activité du camping a par ailleurs conduit à l'aménagement de voies et d'accès à l'origine d'un défrichement.

Pratiqué selon ces modalités, le camping est incompatible avec la vocation du site.

▼ *Les mobil-homes blancs implantés sous le bois clairsemé.*

Enjeux - Orientations

- ▣ **Maitriser le développement des résineux.**
- ▣ **Engager une réflexion sur les conditions d'exploitation du camping de façon à les rendre compatibles avec la vocation du site classé.**

